



## **Les premiers ministres des provinces et territoires discutent du coût de la vie et des défis mondiaux**

**VICTORIA, 12 juillet 2022** – Aujourd'hui, les premiers ministres des provinces et territoires ont concentré leurs discussions sur les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les Canadiens et sur l'importance de favoriser une reprise économique robuste dans le contexte des perturbations mondiales actuelles. Ils ont notamment discuté des priorités suivantes :

- le renforcement des chaînes d'approvisionnement;
- la disponibilité de la main-d'œuvre;
- la lutte contre les changements climatiques;
- l'amélioration de la sécurité énergétique;
- la sécurité alimentaire;
- les soins de santé mentale et le traitement des dépendances;
- la sécurité et la souveraineté de l'Arctique.

Les Canadiens traversent actuellement une période difficile, marquée par des préoccupations majeures d'ordre mondial touchant l'environnement, l'économie et la sécurité. Toutes ces priorités ont des répercussions sur le coût de la vie. Ils s'attendent à ce que leurs gouvernements adoptent des mesures constructives, contribuant à rendre la vie plus abordable et à favoriser la relance et la prospérité économiques du Canada, malgré les défis auxquels ils font face. Les provinces et les territoires agissent en ce sens en assurant la prestation des soins de santé, la formation professionnelle, le soutien aux immigrants dans leurs démarches d'établissement, la mise en place de mesures de lutte contre les changements climatiques ainsi que l'exploitation des ressources naturelles. Toutes ces actions sont essentielles pour l'avenir du Canada. Les premiers ministres des provinces et des territoires somment le gouvernement fédéral d'agir en partenariat avec eux afin de soutenir leurs actions, et ce, en respectant les champs de compétence des provinces et des territoires.

Les premiers ministres ont déploré les répercussions dévastatrices sur le plan mondial de l'invasion non provoquée de l'Ukraine par la Russie. Ils ont réitéré leur solidarité à l'endroit de l'Ukraine et de son peuple et leur engagement à accueillir des ressortissants de ce pays.

### **Chaînes d'approvisionnement**

Des chaînes d'approvisionnement fiables sont primordiales afin d'assurer un coût de la vie abordable, une reprise économique énergique et la prospérité future. Les infrastructures essentielles de transport et de commerce sont vitales pour acheminer les

biens, les services, les matières premières et les marchandises vers les marchés. Les premiers ministres pressent le gouvernement fédéral d'améliorer le financement des infrastructures, d'accélérer les processus d'approbation, de les rendre plus efficaces et d'accorder plus de flexibilité aux provinces et aux territoires afin qu'ils puissent prioriser les projets d'investissement d'infrastructures essentielles de transport requis pour contribuer à la résilience et favoriser la croissance économique. Les premiers ministres demandent également au gouvernement fédéral de travailler avec les provinces et les territoires à accroître la capacité des ports et à simplifier les processus liés au remplacement des installations portuaires.

Les incertitudes à l'échelle mondiale et les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement découlant de la pandémie et de la guerre en Ukraine suscitent des inquiétudes grandissantes en matière de sécurité alimentaire. Le Canada possède les produits agricoles et alimentaires dont le monde a besoin et le gouvernement fédéral doit veiller à ce qu'aucun obstacle réglementaire ne vienne miner la capacité des producteurs agricoles et des exportateurs à acheminer leurs produits vers les marchés.

Une solide relation commerciale entre le Canada et les États-Unis est essentielle au bien-être économique des deux pays. Les provinces et les territoires ont joué un rôle important lorsqu'il s'est agi de soulever des préoccupations à l'égard des mesures protectionnistes mises en place par les États-Unis, notamment concernant l'élargissement des exigences en matière de contenu local des politiques Buy America et les différends commerciaux en cours tels que le conflit du bois d'œuvre. Ils continueront de travailler avec le gouvernement fédéral afin d'assurer le maintien d'une relation commerciale ouverte et équitable entre les deux pays et le règlement juste des différends commerciaux en cours. Dans un contexte d'instabilité géopolitique, les provinces et les territoires continueront de faire des représentations en vue du dénouement de ces enjeux, de promouvoir le renforcement de la solide relation commerciale avec nos voisins américains et de faire progresser nos objectifs mutuels liés à la résilience des chaînes d'approvisionnement.

Les premiers ministres ont réitéré leur engagement continu à faciliter le commerce intérieur. L'accroissement des échanges commerciaux entre les provinces et les territoires favorise la croissance économique du Canada tout en ayant un effet positif sur les prix, le choix et la fiabilité des approvisionnements. Prenant appui sur les récents progrès réalisés, les premiers ministres poursuivront leur travail de coopération en vue d'assurer le succès de l'Accord de libre-échange canadien, de réduire les irritants commerciaux et, dans la mesure du possible, d'aligner les approches réglementaires. Alors que les provinces et les territoires assument un rôle de leader dans l'amélioration du commerce intérieur, le gouvernement fédéral se doit d'adopter des mesures concrètes afin d'éliminer les barrières et les lourdeurs administratives dans les domaines relevant de ses compétences, en accordant la priorité à l'élimination des contraintes liées aux marchés publics fédéraux. Les premiers ministres demandent que la Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation (TCCR) accélère ses travaux visant la conception d'un possible mécanisme de reconnaissance mutuelle des réglementations, assorti d'une approche par liste négative.

Dans une récente décision, la Cour d'appel de l'Alberta a déclaré que la *Loi sur l'évaluation d'impact* du gouvernement fédéral est inconstitutionnelle dans la mesure où elle constitue une intrusion dans un champ de compétence provinciale. Le

gouvernement fédéral a fait appel de cette décision auprès de la Cour suprême du Canada. Les premiers ministres des provinces et des territoires sont préoccupés par les intrusions répétées du gouvernement fédéral dans des champs de compétence provinciaux et territoriaux.

### **Disponibilité de la main-d'œuvre**

Les premiers ministres ont discuté des défis liés à la main-d'œuvre, notamment des besoins des employeurs et des travailleurs. Une main-d'œuvre dynamique permet de faire progresser la croissance économique et sociale du Canada et sous-tend un coût de la vie plus abordable pour les Canadiens. Un tel dynamisme exige notamment une capacité d'attirer de l'étranger et de retenir au Canada les travailleurs qualifiés, d'améliorer la participation au marché du travail des groupes sous-représentés, de poursuivre les investissements en formation et développement de la main-d'œuvre ainsi que d'améliorer la mobilité de la main-d'œuvre partout au pays. Renforcer le bassin de main-d'œuvre requiert également d'accroître les investissements dans le développement des compétences des Canadiens afin qu'ils soient plus résilients et qu'ils puissent s'adapter aux changements rapides observés au sein du marché du travail.

Les premiers ministres pressent le gouvernement fédéral d'offrir un financement suffisant, prévisible et récurrent et de travailler avec les provinces et les territoires à renforcer les Ententes de transfert relatives au marché du travail. Pour ce faire, le gouvernement fédéral doit augmenter son financement en veillant à ce que les provinces et les territoires disposent de la souplesse et des outils nécessaires afin d'offrir de la formation professionnelle permettant de répondre aux besoins diversifiés des travailleurs et de l'économie. Les premiers ministres demandent également au gouvernement fédéral de travailler en collaboration avec les provinces et les territoires concernant toute modification au régime d'assurance-emploi afin de s'assurer que les mesures pour l'emploi et la formation professionnelle répondent aux besoins locaux et régionaux et respectent l'autorité des provinces et des territoires en matière d'élaboration et de prestation de programmes de formation professionnelle.

En vue de favoriser la rétention des étudiants étrangers formés au Canada, les premiers ministres pressent le gouvernement fédéral d'éliminer les barrières limitant l'accès aux programmes fédéraux de soutien à l'emploi pour ces étudiants. De même, le gouvernement fédéral se doit de collaborer avec les provinces et les territoires afin d'optimiser l'octroi de permis de travail post-diplômes à ces étudiants en vue de répondre aux besoins locaux en matière de main-d'œuvre et de faciliter leur transition vers la résidence permanente.

Les provinces et les territoires sont les mieux placés pour s'assurer que l'immigration réponde aux besoins de nos marchés du travail locaux. Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de travailler avec les provinces et les territoires afin d'élargir le Programme des candidats des provinces et des territoires et de veiller à ce que les ressources fédérales nécessaires soient en place afin d'assurer un traitement efficace et rapide des candidatures. Puisque l'immigration constitue une compétence partagée, le gouvernement fédéral devrait améliorer la concertation dans le cadre de sa planification pluriannuelle, notamment en ce qui a trait aux niveaux d'immigration et aux priorités économiques. Les politiques fédérales en matière d'immigration devraient compléter et respecter le rôle des provinces et des territoires en

matière d'immigration économique dans le cadre des programmes de candidats des provinces et des territoires.

En vertu de l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration, le Québec est seul responsable de la sélection des immigrants ainsi que des services d'accueil et d'intégration sur son territoire. Le Québec partage toutefois l'inquiétude des autres provinces et des territoires quant aux retards injustifiés dans l'évaluation et le traitement des demandes effectués par le gouvernement fédéral, et demande avec insistance à ce dernier d'améliorer, instamment, ses processus dans ce domaine.

Malgré des progrès notables, les Canadiens doivent encore parfois composer avec des retards lorsqu'ils souhaitent commencer à exercer une profession réglementée dans une autre province ou un autre territoire, notamment pour les travailleurs du secteur de la santé. En vue d'améliorer la mobilité de ces personnes, les provinces et les territoires travailleront avec les autorités réglementaires afin d'encourager la réduction des exigences liées à ces demandes et d'en accélérer le traitement. Ils travailleront également ensemble afin d'aider ces autorités à concilier davantage leurs normes professionnelles.

### **Changements climatiques**

D'un océan à l'autre, les répercussions des changements climatiques et des événements climatiques extrêmes se font sentir et on constate leurs effets dévastateurs sur les communautés, l'économie et les infrastructures essentielles.

Relever avec succès les défis imposés par les changements climatiques nécessitera que les provinces et les territoires fassent preuve de leadership dans la réduction des émissions de carbone. Chaque province et chaque territoire a élaboré son propre plan climatique en fonction de son contexte particulier, mais tous ces plans visent un objectif commun, soit celui de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de s'adapter aux effets d'un climat changeant. Les provinces et les territoires ont un rôle essentiel à jouer pour paver la voie à un avenir plus sobre en carbone et plus propre, notamment par leur participation à des forums internationaux tels que la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP- 27) qui aura lieu en novembre 2022.

Les provinces et les territoires travaillent activement à offrir un avenir qui soit plus durable à leur population. Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral d'agir en véritable partenaire en soutenant et en finançant la mise en œuvre des priorités provinciales et territoriales en matière de climat. Afin d'obtenir des résultats tangibles, le gouvernement fédéral doit respecter ses engagements envers les provinces et les territoires, s'engager avec eux de façon significative et respecter leurs compétences au moment d'élaborer des stratégies visant l'adaptation et la réduction des émissions. La stabilité économique future du Canada dépend à la fois de sa sécurité énergétique et d'une action soutenue pour le climat.

### **Sécurité énergétique**

La hausse du prix des carburants, des coûts de chauffage et des factures de services publics a un impact dramatique sur les ménages canadiens. L'inflation au Canada atteint des niveaux jamais vus depuis 39 ans, lesquels sont attribuables en grande partie à la hausse des prix de l'énergie engendrée notamment par l'invasion de

l'Ukraine par la Russie. Le prix de l'essence a augmenté de 48 p. cent par rapport à l'an dernier et le prix des aliments a augmenté de près de 9 p. cent en raison des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et des coûts plus élevés du transport et des intrants tels que les fertilisants et le carburant. En tant que pays producteur, les hausses du prix de l'énergie profitent au Canada, mais entraînent aussi de graves problèmes d'abordabilité pour les consommateurs et les entreprises.

Pendant que de nombreux pays cherchent à réduire leur dépendance à l'égard des ressources énergétiques russes, le monde est aux prises avec d'importantes pénuries et des hausses de prix. À titre de pays producteur d'énergie parmi les plus importants et responsables au monde, le Canada a un rôle important à jouer en fournissant des produits énergétiques fiables, abordables et responsables sur le plan environnemental aux Canadiens comme au reste de la planète.

Les provinces et les territoires se penchent sur d'autres moyens d'offrir au monde l'énergie dont il a besoin pour améliorer la fiabilité de l'approvisionnement et diminuer le coût de la vie, alors que nous transitons vers une économie plus sobre en carbone. Nous devons maintenir et élargir nos infrastructures essentielles d'exportation vers les États-Unis, lesquels continuent d'être le premier marché en importance pour le Canada, notamment en assurant le maintien de la canalisation 5 pour l'avenir, en augmentant les exportations d'hydroélectricité et en répondant aux besoins mondiaux en énergie tout en respectant la volonté et les compétences des provinces, afin de soutenir nos alliés alors qu'ils s'engagent concrètement sur la voie d'une transition qui leur permettra de s'éloigner de l'énergie en provenance de la Russie.

En bâtissant un avenir énergétique stable et abordable, les provinces et les territoires contribuent à soutenir les investissements dans un large éventail de sources d'énergie actuelles et futures ainsi que dans des technologies et des processus permettant la transition vers une économie sobre en carbone et davantage axée sur la croissance propre, notamment grâce aux minéraux essentiels, à l'hydrogène, à l'hydroélectricité, à l'énergie solaire, à la capture et au stockage de CO<sub>2</sub> et aux petits réacteurs modulaires. Cela serait facilité par un soutien accru du gouvernement fédéral afin de garantir un financement adéquat ainsi que l'accélération et la simplification des processus réglementaires.

## **Santé mentale et dépendances**

Les problèmes de santé mentale et de dépendances sont des enjeux complexes qui ont des répercussions profondes sur les Canadiens et la pandémie n'a fait que les amplifier. Presque tous les Canadiens ont été touchés ou connaissent quelqu'un qui l'a été. Cet enjeu de santé publique émergent vient souligner l'importance d'augmenter le Transfert canadien en matière de santé.

La toxicité grandissante des stupéfiants disponibles constitue un problème toujours plus préoccupant au pays. Les premiers ministres ont discuté des pratiques exemplaires mises en place dans leur province ou leur territoire visant à réduire les préjugés et améliorer les perspectives pour les patients.

Alors que tous les gouvernements réalisent des investissements et se penchent sur les solutions possibles, chacun de nous a un important rôle à jouer en matière de

promotion de la santé mentale. Les premiers ministres des provinces et des territoires continueront de lutter contre la crise liée à l'abus de substances illicites, de mettre sur pied des systèmes intégrés pour le traitement des dépendances et d'améliorer l'accès à un soutien adapté culturellement pour les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de dépendances.

### **Sécurité et souveraineté de l'Arctique**

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a des conséquences importantes sur la coopération pacifique dans l'Arctique. Des investissements stratégiques importants sont nécessaires afin d'améliorer la souveraineté du Canada dans l'Arctique, notamment en améliorant la résilience des communautés du Nord, et ce, en collaboration avec les partenaires et les gouvernements concernés. La présence d'une population et de communautés prospères, saines et dynamiques contribue à la souveraineté de l'Arctique canadien.

Les investissements fédéraux destinés à la défense de l'Arctique doivent tenir compte des priorités provinciales et territoriales et des besoins et intérêts des populations nordiques. Les premiers ministres pressent le gouvernement fédéral d'identifier de nouvelles sources de financement en appui à la souveraineté du Nord canadien ainsi qu'à la mise en place du Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada. Il devra notamment offrir le soutien nécessaire afin de transformer les ressources et le potentiel commercial du Nord en richesse et en prospérité partagées, tout en investissant dans la population et les communautés nordiques.

– 30 –

**Les médias sont priés de s'adresser à :**

**Lindsay Byers**

Attachée de presse

Bureau du premier ministre, gouvernement de la Colombie-Britannique

778 678-5539

[lindsay.byers@gov.bc.ca](mailto:lindsay.byers@gov.bc.ca)